

## Jean-Pierre Grafé



Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Relations internationales et du Sport du Gouvernement de la Communauté française

Le groupe des *Amphithéâtres de l'Europe* que nous inaugurons aujourd'hui est pour moi un triple symbole.

C'est tout d'abord celui de la restructuration domaniale de l'Université de Liège. Il y a quelques années, l'Université a décidé de se concentrer sur deux pôles : le centre ville et le Sart Tilman.

« L'an prochain au Sart Tilman » a été pendant longtemps un slogan pour certains, un espoir pour d'autres, une crainte pour quelques-uns. Mais aujourd'hui, le vaisseau amiral de l'enseignement universitaire liégeois s'est amarré dans ce magnifique domaine situé aux portes de Liège et des Ardennes, marquant ainsi de façon tangible cette restructuration.

Dans une université qui présente une offre de formation complète, il n'y a guère de relation directe entre le nombre global d'étudiants accueillis dans l'institution et la taille des auditoires. Mais comment ne pas voir dans l'ampleur de ce bâtiment une image de la croissance du nombre d'étudiants qu'a connue l'Université de Liège. Entre 1989 et 1996, l'Université de Liège a vu son nombre d'étudiants s'accroître de plus de 30%. Le phénomène est particulièrement manifeste dans le domaine des sciences humaines puisque l'augmentation est ici de plus de 55%. Certes, comme dans les autres institutions universitaires, cette croissance est maintenant stabilisée, mais il reste que ces deux taux de croissance sont remarquables puisqu'ils valent chacun plus du double du taux de croissance moyen correspondant pour l'ensemble des institutions universitaires de la Communauté française.

Enfin, un chantier de cette importance, et il y en a d'autres dans le domaine — je songe notamment au nouvel Institut de Mathématique — , est un signe d'espoir et de mouvement dans une région dont la situation au cœur de l'Europe est porteuse d'avenir.

L'université bouge, mais pas uniquement dans le domaine matériel. L'enseignement universitaire est aujourd'hui confronté à un formidable défi. Jamais tant de jeunes n'ont attendu qu'il leur offre la possibilité de se réaliser pleinement, mais jamais non plus notre société n'a exigé tant de ses cadres, les obligeant pratiquement à changer trois fois de vie professionnelle durant leur carrière.

Quelles dimensions l'université doit-elle donner aux *curri-cula* qu'elle organise ? Comment résoudre le conflit entre la nécessité d'une formation professionnelle très pointue et l'exigence d'une formation la plus large ? Comment aider nos étudiants à assurer dans le futur cette réorientation quasi permanente ? A tous ces défis, je ne puis que répondre rigueur et souplesse. La rigueur dans la formation scientifique et dans la méthode. La souplesse dans le changement et dans l'adaptation aux besoins nouveaux.

Dans nos universités, apprendre à apprendre reste le maître mot. La rigueur de la formation, le caractère fondamental des études joint à une profonde motivation des étudiants sont des garanties d'une véritable formation universitaire. Alors seulement, l'édifice intellectuel patiemment construit aura un sens et le tout prendra la place des parties.

L'université doit donc bouger et s'adapter. Au premier jour du printemps, nous avons fêté la recherche. Aujourd'hui, dans cet auditoire, je voudrais dire que je fais toute confiance aux femmes et aux hommes qui, à tout niveau, œuvrent dans cette Maison à cette autre tâche essentielle pour notre société qu'est l'enseignement universitaire.

Sur un plan plus personnel, je ne voudrais pas cacher mon plaisir et ma satisfaction. En tant que Liégeois tout d'abord, en tant qu'ancien de la Maison ensuite. J'ai fréquenté la Faculté de Droit, sur des modestes bancs de bois, dans des bâtiments et des auditoires vénérables qui portaient le poids de l'histoire mais qui étaient sans rapport avec la taille, l'élégance et la fonctionnalité de ceux-ci.

M. l'Administrateur a bien voulu rappeler que le premier Exécutif de la Communauté française ayant en charge la totalité de l'enseignement a pris, en ce qui concerne les infrastructures universitaires, deux décisions importantes : le transfert aux institutions publiques de la propriété des biens mis à leur disposition par la Communauté et l'octroi, pour toutes les institutions, d'une dotation pluriannuelle couvrant la période 1992-1998 de 6,5 milliards de FB dont 2,862 milliards de FB pour l'Université de Liège.

Lorsque je vois ce qui a été réalisé aujourd'hui, et ce qui le sera encore demain dans le cadre de ce plan septennal, je ne peux que penser que nous avons eu raison d'adopter cette méthode et, surtout, je veux marquer ma satisfaction devant ce qu'ont réalisé, en toute autonomie, ceux auxquels on a confié la tâche.

J'ajoute que les caprices du hasard m'ont fait présider en tant que Ministre des Travaux publics à la reprise des voiries principales du domaine par la Région. Ici aussi, je n'ai qu'à me féliciter des résultats obtenus.

J'ai cru percevoir, dans le discours de M. l'Administrateur, un appel à mettre en chantier un nouveau plan pluriannuel pour l'après 1998.

Certes, les besoins de gros entretien des diverses institutions universitaires devront être couverts et, dans certaines institutions, les opérations de restructuration ne seront pas complètement achevées. J'ai bien pris note de ces besoins, même si une partie d'entre eux peuvent être rencontrés par la capacité dont disposent les universités de réaliser certains de leurs biens.

Par ailleurs, il reste un peu de temps avant l'échéance et je demande aujourd'hui aux institutions universitaires de laisser cette période à la Communauté française pour réussir pleinement l'assainissement de ses finances. La réalisation du plan budgétaire pluriannuel qu'elle s'est fixée est la condition nécessaire de la survie de la Communauté et, par là, de notre enseignement supérieur.

Monsieur le Recteur, Monsieur l'Administrateur, Mesdames, Messieurs,

Jadis, le sens d'une cérémonie de ce type était bien connu : le Ministre remettait à l'institution les clés du bâtiment nouveau. Cela n'est plus le cas aujourd'hui, autonomie fait loi. Qu'il me soit permis cependant de garder une tâche très agréable : celle de féliciter vivement les architectes, les entreprises et les services de l'Université qui ont conçu et réalisé ces magnifiques locaux que sont les *Amphithéâtres de l'Europe*.